



ROQUEFORT-DES-CORBIÈRES

ARRÊTÉ N° 2026/06

**FERMETURE D'ACCES DES ESCALIERS MENANT AU « BISTROT DES AMIS ET LAS CUEVAS  
RUE LABADAL**

Le Maire de la commune de ROQUEFORT des CORBIÈRES (AUDE)

VU le code de la route,

VU les articles L 2212-2, L 2213-1 et L 2213-2 du code général des collectivités territoriales,

VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière, ensemble les textes qui l'ont modifié et complété,

**VU le passage de l'expert dommages ouvrage de ce matin mentionnant les dégradations importantes de l'escalier menant au Café et à la Boutique « LAS CUEVAS »**

**CONSIDERANT la dangerosité de cet escalier et pour la protection des citoyens de la commune**

**ARRÊTE**

**ARTICLE 1** : A partir de 14 heures ce jour, **l'accès à cet escalier est interdit et condamné par mesure de protection.**

**ARTICLE 2** : Un barriérage sera installé par les services communaux avec indication d'emprunter la rampe pour accéder aux commerces.

**ARTICLE 3** : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux.

**ARTICLE 4** : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

**Aux commerçants**

Chargés chacun en ce qui le concerne d'en assurer l'exécution.

Fait à ROQUEFORT des CORBIÈRES le 16 janvier 2026

Pour le Maire, l'élu délégué par arrêté n°2021/38 du 16 mars 2021

Do  
le Maire



Jackie BOULAIN

